



67^e Assemblée générale

Point 64 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Conseil des droits de l'homme Présidente du Conseil des droits de l'homme, S.E. Laura Dupuy Lasserre

New York, le 14 novembre 2012

Déclaration prononcé par Thomas Gürber, Chargé d'affaires

Monsieur le Président,

La Suisse salue l'**intensification des travaux** du Conseil des droits de l'homme sous votre présidence. La présence du Secrétaire Général de l'Organisation devant le Conseil des droits de l'homme, le 11 septembre 2012, a également marqué un moment fort.

La Suisse regarde d'un œil favorable l'approche transrégionale qui tend à se généraliser.¹ Une telle dynamique contribue à renforcer l'**effectivité du Conseil des droits de l'homme** et le caractère participatif et inclusif des discussions prenant place à Genève. Ce dernier aspect a d'ailleurs été renforcé par la création d'un fonds pour soutenir la participation des pays les moins avancés et celle des Etats insulaires.

Il est réjouissant de constater que de **nouveaux sujets** puissent être introduits au Conseil, notamment sur l'orientation genre et l'identité sexuelle (LGBT, 19^{ème} session, mars 2012). La tendance parfois constatée visant à vouloir affaiblir le langage sur la non-discrimination et l'égalité genre s'avère à ce titre plutôt inquiétante.

¹ 25 résolutions 'transrégionales' sur un total de 39 lors de la 19^{ème} session du Conseil en mars 2012.

Dans le prolongement des événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et des sursauts citoyens dans le monde, la Suisse se félicite d'avoir inscrit à l'agenda du Conseil le thème de la protection des droits de l'homme dans le **contexte des manifestations pacifiques**. La discussion sur ce thème va se poursuivre lors de la prochaine session du Conseil, en mars 2013. La Suisse se félicite également de la nomination et des premiers rapports du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, ou encore de celui sur les droits de l'homme et l'environnement.

La Suisse est fière d'avoir été examinée pour la seconde fois dans le cadre de **l'Examen périodique universel** lors de la dernière session du groupe de travail. Le dialogue interactif entre la Suisse et les Etats a marqué le point culminant des concertations nationales organisées aux différentes étapes de la préparation nationale de cet examen. Plus généralement, la coopération de tous les Etats lors du premier cycle de l'EPU est l'un des plus grands succès de l'instrument. La Suisse appelle à poursuivre sur cette lancée, car il importe de ne pas miner le caractère universel de l'EPU. Selon nous, la mise en place du deuxième cycle de l'EPU s'est effectuée dans de bonnes conditions. Il nous faut maintenant mettre l'accent sur le suivi des recommandations et la mise en œuvre des mesures correspondantes.

Concernant les discussions intergouvernementales sur le **renforcement des organes de traités**, la Suisse estime que l'objectif de ce processus est de rendre le système actuel plus efficient, d'éliminer les redondances et, tout en garantissant leur indépendance, de permettre aux organes de traités d'accomplir leur mandat de façon plus efficace. Comme l'ont réaffirmé les co-facilitateurs dans leur rapport au Président de l'Assemblée générale, il importe de centrer la discussion sur les aspects les plus concrets, tout en gardant à l'esprit la question du financement du système des organes de traités. La Suisse estime qu'une planification à long terme, les méthodes de travail et l'insuffisance des ressources doivent être au cœur des solutions mises en place.

Enfin, concernant les **défis en matière de financement des activités du Haut Commissariat**, la Suisse s'associe à l'intervention présentée aujourd'hui par la Turquie. Malgré le climat économique et financier actuel, la Suisse appelle les Etats membres à renforcer la part du budget régulier allouée au Haut Commissariat et à continuer d'assurer le niveau de leurs contributions volontaires. La Suisse salue enfin la prise de position de la Haut Commissaire à ce sujet, lors de la conférence de presse du 18 octobre dernier à Genève, donnée à l'occasion du renouvellement de son mandat.

Je vous remercie.

Mr. Chairman

Switzerland welcomes the **intensification of the work** of the Human Rights Council during your presidency. The presence of the Secretary-General of the United Nations before the Human Rights Council on 11 September was also a notable highlight.

Switzerland and in the cross-regional approach is now developing.² This dynamism helps to strengthen the **effectiveness of the Human Rights Council** and the participative and inclusive nature of the discussions taking place in Geneva. This aspect has been further strengthened by the establishment of a fund to support the participation of less advanced nations and of island states.

It is encouraging to note that **new subjects** have been introduced in the Council, notably on gender orientation and sexual identity (LGBT, 19th session, March 2012). However, the tendency that has sometimes been noted to tone down the language related to non-discrimination and gender equality is somewhat worrying.

In the aftermath of the events in the Near East and in Africa and the citizen movements throughout the world, Switzerland is pleased to have put the subject of the protection of human rights **during peaceful demonstrations** on the Council's agenda. Discussion of this subject will resume at the next meeting of the Council in March 2013. Switzerland is also pleased about the appointment of and the first reports by the Special Rapporteur on the promotion of truth, justice, reparation and guarantees of non-recurrence and that on human rights and the environment.

Switzerland is proud of the fact that it was examined for the second time in the framework of the **universal periodic review** during the last session of the working group. The interactive dialogue between Switzerland and the states was the culmination of national consultations organised at different phases of the national preparation for this review. More generally, cooperation between all states during the first cycle of the UPR was one of the greatest successes of this instrument. Switzerland appeals for the continuation of this approach because it is important not to undermine the universal character of the UPR. In our view, the implementation of the second cycle of the UPR took place in good conditions. We now need to place an emphasis on the follow-up of recommendations and implementation of the relevant measures.

As for the inter-governmental discussions on the **strengthening of treaty bodies**, Switzerland considers that the aim of this process is to make the present system more efficient, to eliminate

² 25 'trans-regional' out of a total 39 at the 19th session of the Council in March 2012.

duplications of effort and to enable the treaty bodies to fulfil their mandate as effectively as possible while at the same time guaranteeing their independence. As the co-facilitators stressed in their report to the president of the General Assembly, it is important to focus the discussion on the most specific aspects, while bearing in mind the financing of the system of treaty bodies. Switzerland believes that long-term planning, working methods and an increase of resources, which are currently inefficient, should be central elements of any solution.

Finally, with regard to the **challenges surrounding the financing of the activities of the High Commissioner**, Switzerland endorses the intervention made today by Turkey. Despite the present economic and financial climate, Switzerland calls on member states to increase the part of the regular budget earmarked for the High Commissioner and to continue to maintain the level of their voluntary contributions. Switzerland salutes the statement by the High Commission on this subject at the press conference of 18 October in Geneva on the occasion of the renewal of the mandate.

Thank you.